

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 / 00165

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS  
DE LA VILLE D'ALÈS**

Service : Administration Générale  
Tel : 04.66.56.42.76  
Réf : CR/PC/CB/IV/2025

**Objet** : Délégation de fonctions et de signature à Madame Soraya HAOUES, conseillère municipale, dans les domaines :

- de l'intégration, égalité des chances,
- de la maison pour tous au sein du service de la politique de la ville,

Délégation de fonctions à Madame Soraya HAOUES, conseillère municipale, dans le domaine de la politique de la ville

**Le maire de la ville d'Alès,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-18, L2122-22, L2122-23,

**Vu** la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et notamment son article 30,

**Vu** la délibération n°25\_02\_02 du conseil municipal du 15 mars 2025 fixant à 12 le nombre des adjoints au maire,

**Vu** la délibération n°25\_02\_03 du conseil municipal du 15 mars 2025 portant élection des adjoints au maire,

**Vu** la délibération n°25\_02\_06 du conseil municipal du 15 mars 2025 relative à la délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application des articles L2122-22 et L1413-1 du Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le procès-verbal d'élection du maire et de ses adjoints du 15 mars 2025,

**Considérant** l'organisation de la collectivité autour de pôles de politiques publiques en vigueur depuis 2008,

**Considérant** que pour assurer le bon fonctionnement des services et permettre une parfaite continuité administrative, Monsieur le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer, par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 :

Délégation de fonctions est donnée à Madame Soraya HAOUES, conseillère municipale, dans les domaines :

- de la politique de la ville,
- de l'intégration et de l'égalité des chances,
- au sein du service politique de la ville, dans le domaine de la maison pour tous (quartier des Cévennes),

Délégation de signature est donnée à Madame Soraya HAOUES, conseillère municipale, pour les actes listés ci-dessous :

- prêts ou locations de salles de la maison pour tous,
- accords pour prêts ou location de salles de la maison pour tous en dehors du fonctionnement normal (les week-ends et en soirée).

Délégation de signature lui est donnée dans le domaine de l'intégration et de l'égalité des chances.

### ARTICLE 2 :

Ces délégations s'exercent sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur le maire auquel elle doit référer de son action.

### ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Alès, le 15 mars 2025



Le Maire  
Christophe RIVENQ